CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

1. Présentation

La Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées (FFJDA) est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 21-25 avenue de la Porte de Chatillon 75014 Paris. La FFJDA développe, propose et dispense des formations initiales et continues sur l'ensemble du territoire.

2. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par la FFJDA et ce, pour toute la durée de la formation suivie.
Le fait de s'inscrire entraine pour le stagiaire l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV.
Le stagiaire reconnait qu'il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de la FFJDA lui permettant de s'assurer de l'adéquation du stage à ses besoins.

3. Modalités d'inscription et dépôt de garantie

Toute demande d'inscription doit être formulée sur le document d'inscription papier ou en ligne selon les modalités indiquées. En cas d'inscription, un chèque de dépôt de garantie doit être établi.

4. Documents contractuels

Pour chaque action de formation, un contrat est établi en deux exemplaires pour les demandes de formation individuelle ou une convention pour les demandes de formation formulées par un employeur pour son salarié. L'un des deux exemplaires est à retourner signé à la FFJDA.
Par la suite, une convocation est adressée au stagiaire. Elle tient lieu de confirmation d'inscription.
Tout document officiel ne peut être délivré qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée.

5. Prix

Les prix des formations sont exprimés en Euros et hors taxes.
Toute action de formation engagée est due en totalité.
Les prix comprennent les frais pédagogiques et/ou les frais d'hébergement et/ou les frais de restauration.

6. Conditions de règlement

En cas de financement par un OPCO, la totalité des frais d'hébergement et de restauration devront être payée à l'inscription. Une facture sera établie par le service gestion de la FFJDA.
En cas de financement personnel, le règlement d'un acompte de 30% du montant total du stage est demandé au stagiaire au moment de l'inscription. Le solde sera dû sur facture établie par le service gestion de la FFJDA à l'issue du stage.

7. E-learning

Le E-learning est constitué de modules de formations à distance dans un espace électronique sécurisé.
Dans le cadre du E-learning, la FFDJA accorde au stagiaire l'ouverture d'un accès au service de la plateforme lui permettant d'aborder les différents modules.
La FFJDA s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à la plateforme 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée d'engagement du stagiaire, sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet.

8. Annulation / Interruption

Le délai de rétractation après signature de la convention est de 10 jours.
Toute annulation d'inscription doit être faite par écrit à la FFJDA.
En cas d'annulation, la FFJDA se réserve le droit de facturer à l'entreprise 50% des frais engagés pour l'hébergement et la restauration.
La FFJDA se réserve le droit d'annuler ou d'ajourner la session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant (la FFJDA s'engage à rembourser la totalité des sommes qui auraient été engagées par le participant).

9. Force Majeure

La FFJDA ne pourra être tenue pour responsable ou considérée comme ayant failli aux présentes CGV pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure.

10. Non-respect des présentes CGV

Le stagiaire en contractant, accepte sans réserve les présentes CGV. Aussi, en cas de non-respect desdites CGV, la FFJDA peut résilier de plein droit le contrat avec le stagiaire.

11. Règlement intérieur

Le stagiaire en contractant, accepte sans réserve de se conformer au règlement intérieur pour chaque formation.

12. Assurance et responsabilité

Le stagiaire titulaire d'une licence FFJDA bénéficie des garanties Responsabilité civile et individuelle accidents corporels souscrites pour les activités liées à sa formation, sous réserve de ne pas les avoir refusées lors de la prise de la licence.

13. Propriété intellectuelle

La FFJDA est la seule titulaire des droits de propriété de l'ensemble des formations qu'elle propose. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques qu'elle utilise demeurent sa propriété.

14. Protection des données à caractère personnel

Le stagiaire et la structure sont informés et acceptent que les informations figurant sur la fiche d'inscription et dans le contrat ou la convention pourront faire l'objet d'un traitement informatisé afin de traiter les inscriptions.
La FFJDA s'engage à utiliser les données personnelles des stagiaires dans le cadre strict de l'inscription et du suivi du stagiaire en formation. Ces informations sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation.
Le stagiaire dispose d'un droit d'accès et rectification auprès de la FFJDA via le mail : formation@ffjudo.com

MAJ 01/09/2021